

# Des Méditerranéens en dehors de la Méditerranée : les Génois en Angleterre

Enrico Basso

p. 331-342

[Texte](#) [Notes](#) [Auteur](#)

## Texte intégral

- 1 Jusqu'à ce jour, la bibliographie fondamentale sur ce sujet se réduisait essentiellement à C. Desi ([...](#))
- 2 Sur la communauté génoise en Flandre au bas Moyen Âge, cf. J. A. Van Houtte, *Bruges. Essai d'histo* ([...](#))

1 Les recherches sur l'histoire de la communauté génoise installée en Angleterre au bas Moyen Âge n'ont pas eu la même faveur auprès des chercheurs que l'étude des comptoirs commerciaux de l'Orient méditerranéen ou de la péninsule Ibérique, et de ce fait les articles sur cet aspect de l'expansion génoise ont été longtemps fort rares<sup>1</sup>. Cela est probablement dû en premier lieu à la dispersion du matériel documentaire des Archives d'État de Gênes relatif à ce sujet dans plusieurs séries archivistiques, ainsi qu'au fait qu'une grande partie de la documentation fondamentale se trouve conservée au Public Record Office de Londres ; en second lieu, au fait que cette communauté a été très souvent considérée comme un « appendice » éloigné et sans grande importance de l'empire commercial génois, et pour tout dire une simple dépendance de la puissante « loggia » de Bruges<sup>2</sup>, installée à grand peine dans un pays qui était sans doute le plus xénophobe de l'Europe de ce temps.

2 C'est précisément cette caractéristique, avec toutes les graves conséquences qu'elle a pu avoir à certains moments historiques, qui a attiré mon attention, au début focalisée sur une partie de la documentation génoise du XV<sup>e</sup> siècle. Or, il est apparu très vite que l'analyse de ce fonds, trop partielle, devait être complétée par une classification intensive de la documentation conservée à Londres. En conséquence, j'ai mis sur pied un projet de recherche qui, au début limité au XV<sup>e</sup> siècle, s'est progressivement étendu à toute la période comprise entre l'intronisation d'Édouard I<sup>er</sup> (1272) et la mort d'Henry VII (1509), un « temps long » au cours duquel les relations entre Gênes et l'Angleterre ont subi beaucoup de changements, tandis que les formes même de la présence génoise dans le royaume insulaire connaissaient de profondes transformations. Ce sont les premiers résultats, provisoires, de cette recherche, qui sont présentés ici.

- 3 Cf. R.S. Lopez, *Genova marinara nel Duecento : Benedetto Zaccaria ammiraglio e mer-cante*, Milan-Me ([...](#))
- 4 Public Record Office (PRO), *Patent Rolls (PR)*, C66/106, *membrana (m.)* 11 (12 juin 1287).
- 5 PRO, *PR*, C66/108, *m.* 13 (3 septembre 1289).
- 6 PRO, *PR*, C66/113, *m. 5dorse (d.)* (18 octobre 1294) ; 116, *m. 22d.* (11 décembre 1295) ; 117, *m. 13d* ([...](#))
- 7 PRO, *PR*, C66/112, *m.* 9 (15 juillet 1293).
- 8 PRO, *PR*, C66/106, *m.* 11 (12 juin 1287) ; 108, *m.* 13 (3 septembre 1289) ; 113, *m. 5d.* (18 octobre 1 ([...](#)))

- 9 PRO, PR, C66/112, m. 9 (15 juillet 1293).
- 10 PRO, PR, C66/121, m. 6 (14 octobre 1301).

3 Les premiers témoignages de contacts commerciaux réguliers entre les Génois et l'Angleterre remontent, comme on le sait depuis les études de Lopez, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Cette affirmation est substantiellement confirmée par la documentation de la Chancellerie anglaise où, dans cette optique, le même Lopez avait déjà conduit une recherche sommaire. Cette documentation fournit cependant des éléments relatifs à des formes différentes de présence d'individus d'origine génoise dans le royaume, puisque cette présence concerne davantage le monde ecclésiastique que le domaine du commerce. En traitant de l'Église au XIII<sup>e</sup> siècle, il n'est pas rare en effet de trouver des ecclésiastiques d'origine italienne qui jouissaient de prébendes canoniales dans des sièges parfois très éloignés, mais dans ce cas l'on peut constater que ces personnages, ou tout au moins quelques-uns, allaient prendre effectivement possession des sièges qui leur avaient été assignés. Les sièges concernés sont ceux de Lichfield, Wolverhampton et Salisbury dans lesquels, pendant la décennie 1287-1297, on trouve de nombreux chanoines d'origine génoise, provenant notamment des familles de l'aristocratie urbaine (Malocello<sup>4</sup>, de Camilla<sup>5</sup>) ou du *Dominium* - comme les comtes de Lavagna, qui comptaient trois membres de leur famille dans les chapitres des cathédrales de Salisbury et de Lichfield<sup>6</sup>, auxquels on peut ajouter Alberto Fieschi, chanoine de York<sup>7</sup> - même si l'on peut trouver des individus d'un niveau social plus modeste, tels les frères Andrea et Alberto de Gênes<sup>8</sup> ou les chapelains Giacomo *de Costa Sicca* et Martino *de Castro Sarzano*<sup>9</sup>. Ces personnages ont effectivement occupé leurs sièges, puisqu'ils étaient placés sous la protection du roi et, dans certains cas, devaient même demander sa permission pour pouvoir quitter l'île et aller « *outramer* » (un mot qui, dans les documents anglais de l'époque, était utilisé même pour les provinces françaises du Royaume) ; au contraire, ce n'était pas là le cas du puissant cardinal Luca Fieschi, qui, en 1301, recevait une pension de 50 *marks* d'Édouard I<sup>er</sup><sup>10</sup>.

- 11 PRO, PR, C66/95, m. 35 (8 décembre 1275). Sur les relations entre Simone Mallone et la Cour, cf. L (...)
- 12 PRO, PR, C66/95, m. 32 (20 janvier 1276).
- 13 PRO, *Close Rolls (C.R.)*, C54/93, m. 18 (6 décembre 1275) ; PR, C66/98, m. 24 (6 février 1279).
- 14 PRO, PR, C66/102, m. 8 (10 octobre 1283).
- 15 PRO, C.R., C54/120, m. 10 (4 juin 1303), m. 3 (4 septembre et 20 septembre 1303) ; PR, C66/123, m. (...)

4 Évidemment, même en tenant compte de cette importante présence ecclésiastique, dès le début la présence génoise fut liée au commerce. À ce propos, on doit souligner le fait que la pénétration génoise marchande en Angleterre semble avoir été très rapide : en effet, si nous pouvons seulement émettre des hypothèses sur les services pour lesquels Simone Mallone était récompensé par l'accueil dans la suite personnelle du roi en 1275<sup>11</sup>, nous avons mention, dès 1276, d'un prêt consenti par le marchand génois Filippo *de Benizono* au roi Édouard I<sup>er</sup><sup>12</sup>, peut-être en vue d'une expédition en Terre sainte. Durant les années suivantes, on trouve de nombreuses références à des marchands génois, tels Odino *de Guasco*<sup>13</sup> ou Guglielmo della Volta<sup>14</sup>, deux personnages ayant des relations très étroites avec le souverain ou avec des membres de la très haute aristocratie. Le cas de Giannotto et Guidetto Spinola peut à cet égard être considéré comme un exemple classique de ces relations : en 1303, ces deux marchands se trouvent directement au service de la Cour, qu'ils fournissent en marchandises de luxe, et c'est précisément une cargaison destinée au roi qui est pillée par des

pirates flamands à l'intérieur du port de Sandwich, un événement qui est à l'origine d'une série de séquestres des biens de marchands flamands par la justice anglaise, à la suite de l'obligation prise par le roi envers les deux Génois de les indemniser de leurs dommages<sup>15</sup>.

- 16 PRO, PR, C66/112, m. 1 (16 juillet 1293).
- 17 PRO, PR, C66/136, m. 24 (20 juillet 1311).
- 18 R.S. Lopez, *Storia delle colonie genovesi nel Mediterraneo*, Bologne, 1938 (2<sup>e</sup> éd. Gênes, 1998), p. (...)
- 19 Voir à ce propos Lopez, « Majorcans and Genoese », *op. cit.*, p. 1169, 1173 ; *Gascon Rolls, 1307-13* (...)

5La faveur montrée à l'évidence par Édouard I<sup>er</sup> à l'égard des marchands génois eut certainement un rôle d'incitation qui fut prépondérant pour la première implantation de la communauté marchande ligure dans le Royaume. Elle se manifesta par des interventions significatives, tel l'ordre de respecter strictement la trêve signée avec la Castille, exprimé en 1293 aux citoyens des *Cinque Ports* et de Bayonne de peur que, dans le cas contraire, les marchands de Gênes et de Plaisance n'acceptent plus de venir en Angleterre avec leurs navires<sup>16</sup>. Cette faveur fut également confirmée sous le règne de son successeur. En effet, peu d'années après l'intronisation d'Édouard II, on trouve mention d'une importante mesure prise par ce roi pour protéger un groupe important de marchands génois se trouvant à son service<sup>17</sup>, parmi lesquels on note pour la première fois le nom d'un personnage qui, pendant les décennies suivantes, devait jouer, pour le meilleur et pour le pire, un rôle décisif dans le destin des Génois en Angleterre : Antonio Pessagno. Frère de cet Emanuele qui, les années suivantes, passe pour avoir été le premier organisateur de la flotte portugaise<sup>18</sup>, Antonio Pessagno était jusqu'alors connu des chercheurs pour un seul épisode de son « aventure » anglaise, celui de sa malheureuse charge de sénéchal de Gascogne en 1317-1318<sup>19</sup>. La documentation de la Chancellerie anglaise permet cependant de cerner plus précisément sa personnalité et de suivre, dans l'ordre, les étapes de son ascension, de sa chute, puis de sa « résurrection » politique au sein de la Cour anglaise.

- 20 PRO, C.R., C54/128, m. 22 (2 août 1310), m. 2\d. (6 octobre 1310).
- 21 Il recevra ce titre le 5 avril 1312 ; PRO, *Exchequer, King's Remembrancer*, E159/88, m. 135.
- 22 En 1313 son crédit atteignit le chiffre de 7 380 livres sterling, mais déjà en juillet 1311 il ava (...)
- 23 PRO, PR, C66/137, m. 6 (2 mai 1312).
- 24 PRO, C.R., C54/130, m. 25 (8 octobre 1312) ; m. 21 (30 novembre 1312) ; m. 19 (16 décembre 1312) ; (...)
- 25 En particulier, Londres et Boston ; PRO, C.R., C54/129, m. 15 (28 janvier 1312), m. 12 (22-25 févr (...)
- 26 PRO, C.R., C54/130, m. 9 (2 avril 1313) ; 131, m. 11 (24 février 1314) ; *Fine Rolls (F.R.)*, C60/111 (...)
- 27 Il avait choisi son secrétaire, Giovanni de Moneglia, pour la charge de *Chamberlain of the Exchequer* (...)
- 28 PRO, PR, C66/140, m. 16 (12 août 1313).
- 29 PRO, PR, C66/140, m. 19 (8 juillet 1313).
- 30 PRO, F.R., C60/115, m. 8 (23 novembre 1316) ; PR, C66/141, m. 15 (13 avril 1314).
- 31 PRO, C./ ?, C54/131, m. 21 (18 octobre 1313), m. 18 (10 novembre 1313) ; F.R., C60/111, m. 3 (5 ma (...)

- 32 Cette décision était destinée à provoquer des difficultés avec les chevaliers de Saint-Jean ; cf. (...)

6Dès la première mention le concernant, en 1310<sup>20</sup>, Antonio Pessagno apparaît comme un personnage clairement distinct, en raison de sa stature et de son ambition, de la plupart des autres marchands génois présents en Angleterre à l'époque. Il portait le titre de *king's merchant*<sup>21</sup> et se trouvait donc être un marchand qui travaillait en priorité pour la Couronne. Mais il fut avant tout l'un des prêteurs qui financèrent, par d'énormes quantités d'argent, le luxueux train de vie et les coûteuses expéditions militaires d'un monarque ambitieux et aimant le faste comme le fut Édouard II, souverain faible et arrogant, soumis de surcroît aux conseils - intéressés - de ses favoris. Ces caractéristiques de la personnalité du roi ne manquèrent pas d'être perçues très vite par Pessagno, et l'exigence d'argent continue du souverain devint l'instrument dont le Génois sut se servir pour favoriser son ascension personnelle et celle de ses parents et associés au sein de la hiérarchie très fermée de la société anglaise. Toujours prêt à répondre aux requêtes de son royal client, Pessagno prêta ainsi à la Couronne, et cela en très peu d'années, des sommes énormes<sup>22</sup> que, malgré les efforts des titulaires de l'Échiquier, il ne fut pas possible de restituer. Le roi fut ainsi contraint d'user des expédients les plus extrêmes pour tenter de rembourser une dette qui continuait évidemment à augmenter vertigineusement, tant en raison des intérêts, jamais déclarés, que par les nouvelles sommes que le roi devait emprunter au marchand génois à la richesse apparemment inépuisable. C'est ainsi que, dans une progression exponentielle, furent engagés à Antonio Pessagno - dont les propriétés étaient déjà exemptes de toute taxation<sup>23</sup> -, d'abord les revenus des mines d'étain de Cornouaille<sup>24</sup> et des douanes de quelques-uns des ports les plus importants pour l'exportation de la laine<sup>25</sup>, puis les revenus des décimes d'Irlande<sup>26</sup> et peu après tous les revenus du royaume d'Irlande<sup>27</sup>. Enfin, lorsque ses crédits atteignirent le chiffre astronomique de quinze mille livres sterling et que le remboursement de cette dette eut la priorité sur celles dues aux agents de la Compagnie des Bardi<sup>28</sup>, lui furent engagés tous les revenus des douanes du royaume, ainsi que les rentes du siège archiépiscopal de Canterbury, à l'époque vacant<sup>29</sup>. Le roi lui versa en outre trois mille livres sterling sur sa rente personnelle<sup>30</sup>, avec la propriété de certains manoirs confisqués aux Templiers<sup>31</sup>, et cela en violation ouverte des dispositions papales qui ordonnaient de remettre les propriétés des Templiers à l'ordre de Saint-Jean<sup>32</sup>.

- 33 PRO, PR, C66/141, m. 15 (6 avril 1314).
- 34 PRO, PR, C66/141, m. 3 (14 juin 1314).
- 35 PRO, *Exchequer, Lord Treasurer's Remembrancer*, E368/82, m. 31 ; Fryde, « Antonio Pessagno », *op. c.* (...)
- 36 PRO, *Chancery Warrants*, C81/102/4434 (3 octobre 1317) ; C.R., C54/136, m. 31 (18 juillet 1318).
- 37 PRO, PR, C66/144, m. 14 (28 novembre 1315) ; en cette occasion, le roi lui concéda une rente de tr (...)
- 38 PRO, PR, C66/145, m. 29 (21 mars 1316).
- 39 PRO, C.R., C54/131, m. 8 (7 avril 1314) ; 132, m. 27 (7 décembre 1314) ; F.R., C60/114, m. 1 (2 ju (...)
- 40 Il devait fournir cinq galères, chacune comprenant un équipage de deux cents hommes, pour un servi (...)

7Une telle puissance économique ne pouvait rester étrangère à une influence politique croissante, et l'ascension de Pessagno au sein de la hiérarchie de la Cour en témoigne : dès 1314, on le trouve qualifié de *yeoman* du roi<sup>33</sup> ; la même année il est pour un temps

Trésorier<sup>34</sup> et reçoit en gage - pour la deuxième fois - les bijoux de la Couronne<sup>35</sup>. En 1317 il reçoit le manoir de Kennington, près de Lambeth<sup>36</sup>, après avoir déjà reçu, en 1315, les éperons de chevalier<sup>37</sup>. C'est précisément en cette qualité que, avec un groupe d'aristocrates, il se porta garant d'un prêt consenti au roi par la hiérarchie ecclésiastique, un prêt destiné au financement d'opérations militaires contre l'Ecosse<sup>38</sup>, auxquelles le même Pessagno contribuait personnellement en assurant tant le ravitaillement des forteresses des marches du Nord<sup>39</sup> que l'intervention d'une escadre de galères génoises qu'il avait engagée pour des opérations en mer d'Irlande<sup>40</sup>.

- 41 PRO, PR, C66/148, m. 31(1 août 1317), m. 14 (20 novembre 1317).
- 42 PRO, PR, C66/141, m. 3 (14 juin 1314).
- 43 Il recevra aussi la seigneurie de Créon et de l'île d'Oléron ; PRO, *Chancery Warrants*, C81/102/449 (...)
- 44 Fryde, « Antonio Pessagno », *op. cit.*, p. 173-175 ; Vale, *The Origins*, *op. cit.*, p. 134-136.
- 45 Pessagno fut relevé de ses fonctions en novembre 1318 ; il devait présenter un compte rendu de son (...)

8L'ascension d'Antonio Pessagno, qui était désormais devenu si puissant qu'il pouvait recommander au roi des membres de l'aristocratie génoise - tels Francesco Fieschi et Antonio Doria<sup>41</sup> - et si intime avec lui qu'il était autorisé à chasser des cerfs dans les forêts royales (honneur d'ordinaire réservé aux pairs du royaume en voyage pour participer au Parlement)<sup>42</sup>, était évidemment très mal vue par bien des nobles de la cour. Aussi n'eurent-ils de cesse de tenter de faire tomber le puissant « parvenu » dans un « piège » politique, en utilisant contre lui sa propre ambition. La charge de sénéchal du duché d'Aquitaine était de fait une offre trop séduisante pour que le Génois pût la refuser<sup>43</sup>. Mais la situation politique, administrative et militaire de la province française du royaume d'Angleterre était à ce point détériorée à l'époque que son exercice était voué à l'échec<sup>44</sup>. Aussi, ce que ses adversaires avaient escompté ne manqua pas de se produire, avec pour conséquence l'immédiate disgrâce d'Antonio Pessagno aux yeux du roi. Avec la même rapidité qui l'avait vu se lever, son astre se coucha : après le mois d'octobre 1320 son nom disparaît soudainement des registres de la Chancellerie<sup>45</sup>.

- 46 Ils étaient dirigés par Antonio Usodimare ; PRO, C.R., C54/137, mm. 6d.-4d. (24 mars-6juin 1320) ; (...)
- 47 En 1325 Édouard II craignait que Pessagno ne fût en train d'organiser, avec son frère Emanuele, un (...)
- 48 Emanuele vint en Angleterre comme ambassadeur en 1326 pour proposer le mariage entre Édouard, duc (...)
- 49 Ils se montaient à 8 141 livres sterling, 8 shillings et 6 deniers ; PRO, C.R., C54/150, m. 26 (8 (...))
- 50 PRO, C.R., C54/152, m. 29 (8 avril 1332) ; 153, m. 16 (20 avril 1333) ; PR, C66/177, m. 7(28 novem (...))
- 51 Il est mentionné avec ce titre dans un catalogue de la suite royale en 1330 ; *Calendar of Memorand* (...)
- 52 PRO, C.R., C54/160, m. 1 (10 mai 1338), m. 16 (3 août 1338).

9Pendant un laps de temps très long, nous ne trouvons plus mention de l'activité de Pessagno et il est impossible de savoir s'il se replia alors sur une coopération avec ses vieux associés, qui continuaient à opérer dans le domaine financier - en travaillant par exemple avec le milieu



des ecclésiastiques, et en particulier avec les grandes communautés monastiques<sup>46</sup> -, ou si, au contraire, il choisit de se rendre en France ou au Portugal<sup>47</sup>, où son frère Emanuele était en train d'affirmer son influence à la cour<sup>48</sup>. Antonio Pessagno fait en tout cas une soudaine réapparition dans la documentation anglaise en 1330-1331, quand on le voit réclamer le paiement des dettes que la Couronne avait à son endroit<sup>49</sup>. A ce moment-là, le fait d'avoir été en disgrâce auprès d'Édouard II, tout en n'ayant pas eu de contacts avec le gouvernement de la reine Isabelle et de Roger Mortimer après la déposition et l'assassinat du roi, constituait une très bonne carte de visite auprès d'Édouard III, devenu enfin maître de son royaume. Et de fait, l'ascension interrompue d'Antonio Pessagno reprit alors sa course avec une nouvelle vigueur. En peu de temps il devint l'un des conseillers les plus intimes du roi, grâce au succès d'une mission diplomatique en France et en Avignon<sup>50</sup>, et reçut en même temps le titre de *chevalier banneret*<sup>51</sup>, c'est-à-dire le rang immédiatement inférieur à celui de baron, qui lui permettait d'être invité au Parlement. C'est précisément dans ce rôle qu'on le retrouve dans les derniers documents que j'ai découverts à ce jour, au moment où, désormais complètement intégré dans sa patrie d'élection, on le voit accompagner le roi avec une suite d'hommes d'armes, dans cette expédition en Flandre de 1338 qui allait marquer le début de la guerre de Cent Ans<sup>52</sup>.

- 53 Sur le commerce génois avec l'Angleterre à cette époque, cf. Liagre de Sturler, *Les relations comm* (...) [...](#)

10Je me suis étendu sur les aventures d'Antonio Pessagno et de ses associés parce que, quoiqu'exceptionnelles, elles présentent, à mon avis, un exemple remarquable de la situation à laquelle devaient se confronter les Génois ayant l'intention de s'établir en Angleterre dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>53</sup>. Même s'il y régnait une hostilité assez largement répandue à l'égard des « étrangers », le royaume anglais ne constituait pas un milieu complètement défavorable : il pouvait d'ailleurs présenter des occasions de succès économique et social peu communes, même s'il était difficile d'atteindre le niveau d'un Pessagno.

- 54 Cf. E. Power, *The Wool Trade in English Medieval History*, Oxford, 1941 ; M. Postan, « Il commercio (...) [...](#)
- 55 Giano Imperiale, qui avait conçu le projet d'un *staple* géré par les Génois à Southampton, fut assa (...) [...](#)

11Avec la fin du siècle, et surtout au début du XV<sup>e</sup> siècle, la situation allait cependant se modifier dans un sens nettement moins favorable. L'avènement du monopole commercial du *Staple*<sup>54</sup> constitua en effet un problème très grave pour tous les marchands étrangers de l'île, mais surtout pour les Génois, puisqu'ils avaient le contrôle de la seule branche des exportations de laine qui échappait à la puissante corporation marchande anglaise, c'est-à-dire celle dirigée *beyond the straits of Marrock*, en direction de la Méditerranée. Ce n'est donc pas par hasard si les plus violents des épisodes d'intolérance de l'époque furent précisément dirigés contre des représentants de la communauté génoise<sup>55</sup>.

- 56 Kedar, *Mercanti in crisi, op. cit.*, p. 108-109 ; E. Basso, « Genova : un impero sul mare », *Collan* (...) [...](#)
- 57 Cf. E. Jarry, *Les origines de la domination française à Gênes (1396-1402)*, Paris, 1896, p. 35, 395
- 58 Cf. *Georgii et Iohannis Stellae Annales Genuenses*, G. Petti Balbi éd., Bologne, 1975 (*Rerum Italic* (...) [...](#)
- 59 Basso, *Genova : un impero, op. cit.*, p. 197-219.

12La position des Génois en Angleterre, déjà fournisseurs de contingents de mercenaires aux armées royales françaises<sup>56</sup>, venait encore de s'aggraver à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, par la soumission de Gênes à la seigneurie du roi de France<sup>57</sup>, ce qui faisait de leurs ressortissants, aux yeux des Anglais, des sujets de l'ennemi. De manière tout à fait paradoxale cependant, les conséquences négatives pour leurs intérêts commerciaux ne se produisirent que lorsque Gênes se fut soustraite à la seigneurie française, puisqu'il fallut attendre 1409 pour voir le roi Henry IV commencer à favoriser les Florentins, qui étaient alors en guerre avec les Génois<sup>58</sup>. Les conséquences d'une telle option, qui impliquait le soutien de la Couronne à la tentative d'un groupe de marchands de Londres et de Bristol de s'insérer directement dans le commerce méditerranéen, sont aujourd'hui assez bien connues et j'ai déjà eu par ailleurs l'occasion de traiter de cette question dans une étude spécifique<sup>59</sup>. Soulignons simplement ici à quel point les événements tumultueux de cette époque et la longue crise des relations entre Gênes et l'Angleterre, qui se prolongea de 1412 jusqu'à 1421, peuvent être considérés comme un prélude aux crises bien plus graves que connut la deuxième moitié du siècle.

- 60 M.S. Giuseppi, « Alien Merchants in England in the Fifteenth Century », *Transactions of the Royal (...)*
- 61 Cf. E. Basso, « Milano, Genova e le relazioni con l'Inghilterra nel secondo Quattrocento », commun (...)
- 62 Le Parlement fut ouvert à Londres le 12 novembre 1439, et convoqué à Reading du 14 janvier au 24 f (...)

13L'époque qui s'étend de 1421 à 1458 peut être vue en revanche comme une sorte d'« âge d'or » du commerce génois en Angleterre. Durant ces années en effet, grâce aux clauses insérées dans le traité signé en 1421<sup>60</sup>, les Génois connurent une condition de privilégiés par rapport aux autres marchands italiens et ibériques commerçant en Angleterre, comme le montre d'ailleurs bien le fait que beaucoup de marchands lombards et toscans trouvèrent alors intérêt à se déclarer « génois »<sup>61</sup>. Plus significatif encore apparaît le fait que les Génois furent les seuls à être exemptés, par intervention directe du roi, des délibérations très restrictives envers les marchands étrangers, adoptées en 1440 par un Parlement toujours plus xénophobe et lié aux intérêts du *Staple*<sup>62</sup>.

- 63 *Libelle of Englyshe Policye*, G. Warner éd., Oxford, 1926, p. 17-19.
- 64 Cf. Rodger, *The Safeguard*, *op. cit.*, p. 115-116, 128, 146-150.
- 65 Il faut attendre le règne d'Édouard IV pour voir adoptées des mesures contre la piraterie ; Ch. Ro (...)

14La faveur témoignée aux marchands génois, d'abord par le Conseil de Régence puis par Henry VI, ne devait pas être du reste complètement isolée d'un sentiment assez généralement favorable de l'opinion publique anglaise : n'est-il pas significatif à ce propos qu'un texte aussi xénophobe que le *Libelle of Englyshe Policye* (écrit en 1436-1438) ait reconnu, certes à contre-cœur, que les Génois étaient les seuls étrangers à faire le commerce de produits utiles, tels que l'alun et le pastel, au lieu de marchandises de luxe, coûteuses et inutiles<sup>63</sup> ? Cette « tolérance » venait compenser, au moins en partie, les difficultés rencontrées quotidiennement dans l'exercice de leur commerce par nos marchands, des difficultés notamment liées à l'activité de piraterie des populations de la côte de la Cornouaille, lesquelles pillaient sans égard pour leur nationalité les grands navires méditerranéens en difficulté près de la côte<sup>64</sup>, sûres de bénéficier de la protection des autorités locales comme de celle des officiers du roi, qui soutenaient toujours dans les tribunaux de Londres leurs compatriotes dans les causes qui les opposaient aux marchands étrangers<sup>65</sup>.

- 66 PRO, PR, C66/472, m. 18 (10 octobre 1450).
- 67 PRO, PR, C66/458, m. 11 (14 juin 1444).

15 En dépit d'interventions ponctuelles, telles celles de 1440 ou de 1450, qui avaient pour objet de dédommager les marchands génois des obstacles opposés à leur activité<sup>66</sup>, le roi et ses conseillers ne pouvaient donc faire que peu de choses pour combattre ces préjudices, alimentés par le *Staple*, qui ne voyait les marchands étrangers que comme d'avidés prédateurs intéressés au pillage des réserves d'argent du Royaume. Cette hostilité pouvait se concrétiser par des mesures spécifiques, telle celle adoptée en 1444 pour l'institution d'une commission chargée de l'enquête sur les présumées fraudes douanières des marchands catalans, génois, florentins et vénitiens, et qui décida de promettre aux membres de ladite commission la moitié de tout l'argent qu'ils récupéreraient, une mesure peu encline à encourager leur impartialité<sup>67</sup>.

- 68 Heers, « Les Génois », *op. cit.*, p. 812.

16 Une telle pression eut cependant une conséquence inattendue : les marchands méditerranéens qui, en toutes autres places commerciales, étaient divisés par les rivalités opposant leurs patries, se trouvaient forcés de coopérer en Angleterre pour présenter un front commun contre l'hostilité dont ils étaient l'objet et pour pouvoir utiliser efficacement leur seule arme, la menace d'interrompre toutes les relations commerciales et d'abandonner Londres en bloc<sup>68</sup>. Mais cet élément positif avait également sa contrepartie négative, à savoir que toutes les communautés marchandes étrangères pouvaient être exposées aux représailles des Anglais pour la faute de n'importe laquelle d'entre elles.

17 Le premier exemple que l'on ait d'une mesure du genre remonte à l'époque de la crise des relations entre Gênes et l'Angleterre pendant le règne d'Henry V ; le problème se présenta à nouveau, sous une forme plus grave, au moment de la crise provoquée par les actions de piraterie de Giuliano Gattilusio contre des navires anglais en Méditerranée.

- 69 E. Basso, « Pirati e pirateria nel Mediterraneo medievale : il caso di Giuliano Gattilusio », *Oi G (...)*
- 70 Miller, « La politica economica », *op. cit.*, p. 393-398.
- 71 E. Basso, « *Ferro, fame ac peste oppressa* : l'ammiraglio Bernat de Vilamari e il blocco navale di (...) »
- 72 Finot, *Les relations*, *op. cit.*, p. 175 ; Ruddock, *Italian Merchants*, *op. cit.*, p. 163, 177-180 ; H (...)
- 73 Jacob, *The Fifteenth Century*, *op. cit.*, p. 516-517, 525-550 ; Miller, « La politica economica », *o (...)*
- 74 PRO. C.R., C54/317, m. 28 (14 février 1466).
- 75 Ross, *Edward IV*, *op. cit.*, p. 126-177.
- 76 Jacob, *The Fifteenth Century*, *op. cit.*, p. 550-569 ; Ross, *Edward IV op. cit.*, p. 158-160. Le comm (...)
- 77 *The Overseas Trade of London. Exchequer Customs Accounts, 1480-1*, H. S. Cobb éd. (London Record So (...))

18 J'ai déjà analysé l'histoire de Gattilusio et ses conséquences politiques et économiques dans d'autres études<sup>69</sup> ; je veux simplement souligner ici le fait que la combinaison entre une action de piraterie tout à fait modeste et la situation politique, soit en Angleterre (où le gouvernement toujours plus faible d'Henry VI devait faire face à l'opposition du parti des



York, qui avait le soutien du *Staple*<sup>70</sup>), soit à Gênes (où pour faire face à la menace catalane on avait choisi de se soumettre à Charles VII de France<sup>71</sup>), favorisa les desseins de ceux qui, en Angleterre, souhaitent abattre la position de privilège commercial des Génois. La campagne habilement orchestrée, organisée contre cette « race de pirates », sujets du « soi-disant roi de France », fut un véritable succès : avec leurs entrepôts pillés, leurs activités commerciales bouleversées, leur crédit irrémédiablement compromis, les marchands génois virent d'un coup s'affaiblir leur position dans l'économie anglaise<sup>72</sup>. En outre, le nouveau régime des York, instauré en 1461, leur fut également très défavorable, comme à tous les autres marchands étrangers, en raison des relations étroites des York avec le *Staple*<sup>73</sup>. Malgré quelques tentatives isolées, comme celle de Filippo Lomellino et de ses parents, mise en acte en 1466 avec le soutien du même souverain<sup>74</sup>, il fut nécessaire d'attendre une décennie pour constater une reprise. Grâce à l'énorme erreur politique commise par le *Staple*, qui ne pouvait - ou ne voulait pas - séparer son destin de celui du comte de Warwick au moment de l'éphémère restauration d'Henry VI décidée par le *King-maker* en 1470<sup>75</sup>, le deuxième règne d'Édouard IV, qui avait regagné son trône grâce au soutien que lui avaient apporté les marchands de la Hanse et les Italiens avec la médiation du duc de Bourgogne<sup>76</sup>, se présenta en effet sous un jour plus favorable pour tous les marchands étrangers. Cependant, même si l'on avait pris des mesures pour faciliter le retour des marchands et la reprise du commerce, la fiscalité exagérée du roi continua d'empêcher la reprise<sup>77</sup>, encore plus compromise par le déclenchement de la nouvelle guerre civile entre Richard III et Henry Tudor.

- 78 J. D. Mackie, *The Earlier Tudors, 1485-1558, The Oxford History of England*, VII, Oxford. 1957, p. (...)
- 79 En 1483 Antonio Spinola et Giovanni de Salvo furent chargés par le roi d'introduire dans le Royaume (...)
- 80 Cf. J. D. Mackie, *The Earlier Tudors, op. cit.*, p. 472-474 ; Miller, *La politica economica, op. cit.* (...)
- 81 PRO, PR, C66/588, m. 14 (8) (25 juillet 1501) ; 592, m. 24 (2) (15 décembre 1502), m. 10 (21) (21 (...))
- 82 *Calendar of State Papers and Manuscripts relating to English Affairs existing in the Archives and (...)*

19 On peut dire ainsi que c'est seulement après la conclusion de cette guerre, et avec l'affermissement d'Henry VII sur son nouveau trône, que les Génois purent effectivement revenir avec confiance sur la scène de l'économie anglaise<sup>78</sup>. Les caractéristiques de la présence génoise en Angleterre pendant les décennies comprises entre les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles furent cependant très différentes de celles antérieures à la grande crise de la deuxième moitié du Quattrocento : d'une façon analogue à ce qui se produisait dans d'autres régions de l'Europe, et en particulier dans la péninsule Ibérique, les membres de cette communauté génoise renouvelée, au sein de laquelle de nouvelles familles affirmaient leur primauté en se substituant à celles qui avaient été en première ligne pendant les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, s'occupaient désormais davantage de finance que de commerce. Comme les souverains de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, le roi Henry avait besoin de financements et les Génois étaient prêts à lui prêter de fortes sommes d'argent, contre des charges à la cour et dans l'administration du royaume. En parcourant, deux cents ans après, la même trajectoire qu'Antonio Pessagno, des financiers tels qu'Antonio Spinola<sup>79</sup> et ses associés purent s'assurer de positions très solides dans la cour du premier Tudor, favorisés soit par la disparition d'un grand nombre de familles de l'ancienne aristocratie englouties par la guerre civile - ce qui laissait ainsi la voie ouverte à des individus auparavant en dehors des cercles du pouvoir -, soit par l'éclipse définitive du *Staple*, auquel allaient se substituer les monopolistes

mais moins xénophobes *Merchants Adventurers*<sup>80</sup>. Spinola, qualifié de *gentleman* dans les documents officiels, ainsi que ses associés, purent du reste s'assurer les lucratives charges de contrôleurs de l'office du change pour tout le royaume et pour les parties *beyond the see*<sup>81</sup>. De plus, le même Antonio, devenu *yeoman* et membre de la suite du roi, put agir en qualité d'ambassadeur du roi à Milan et à Rome<sup>82</sup>.

- 83 Cf. L. Stone, *An Elisabethan : Sir Horatio Pallavicino*, Oxford, 1956.

20En dépit de ces succès, cependant, je pense que dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle on ne peut plus parler d'une vraie communauté organisée des Génois en Angleterre. Des individus continuèrent à s'affirmer dans la société anglaise pendant tout le XVI<sup>e</sup> siècle, et cela jusqu'au début du XVII<sup>e</sup>, s'adaptant parfaitement à leur patrie d'élection. Il suffit à ce propos de citer le nom de Sir Orazio Pallavicino et de rappeler ses succès économiques et politiques à la cour d'Élisabeth I<sup>re</sup><sup>83</sup>. Mais les Génois avaient désormais choisi un autre royaume en guise de théâtre et de terrain privilégié de leurs activités : l'Espagne des Rois Catholiques, un choix qui devait décider du destin de Gênes et des Génois pour longtemps.

21En conclusion, il apparaît que l'époque de la plus grande vitalité de la communauté des Génois en Angleterre, dont j'ai uniquement retracé ici les grandes lignes, est comprise entre le XIII<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle. Nul doute que les recherches entreprises permettront prochainement de donner une image plus détaillée et complète de leurs activités, ainsi que des relations établies avec le milieu social et économique au sein duquel ils devaient travailler durant toute cette période.

## Notes

<sup>1</sup> Jusqu'à ce jour, la bibliographie fondamentale sur ce sujet se réduisait essentiellement à C. Desimoni et L. T. Belgrano, « Documenti ed estratti inediti o poco noti riguardanti la storia del commercio e della navigazione ligure. I : Brabante, Fiandre e Borgogna », dans *Atti della Società Ligure di Storia Patria* (A.S.LL), V/3, Gênes, 1877, p. 357-547 ; R. Doehaerd, « Les galères génoises dans la Manche et la mer du Nord à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle », *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, XIX (1938), p. 5-76 ; Ead., *Les relations commerciales entre Gênes, la Belgique et l'Outremont d'après les archives notariales génoises aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, 3 vol., Bruxelles-Rome, 1941 ; R. S. Lopez, « Majorcans and Genoese on the North Sea Route in the Thirteenth Century », *Revue Belge de philologie et d'histoire*, XXIX, fasc. IV (1951), p. 1163-1179 ; A. A. Ruddock, *Italian Merchants and Shipping in Southampton, 1270-1600*, Southampton, 1951 ; R. Doehaerd et Ch. Kerremans, *Les relations commerciales entre Gênes, la Belgique et l'Outremont d'après les archives notariales génoises, 1400-1440*, Bruxelles-Rome, 1952 ; J. Heers, « Les Génois en Angleterre : la crise de 1458-1466 », dans *Studi in onore di Armando Saporì*, 3 vol., Milan, 1958, II, p. 807-832 ; L. Liagre de Sturler, *Les relations commerciales entre Gênes, la Belgique et l'Outremont d'après les Archives notariales génoises (1320-1400)*, 2 vol., Bruxelles-Rome, 1969 ; R. S. Lopez, « I primi passi della colonia genovese in Inghilterra (note dagli archivi di Genova e di Londra) » ; Id., « Su e giù per la storia di Genova », *Collana Storica di Fonti e Studi*, 20 (1975), p. 281-288.

<sup>2</sup> Sur la communauté génoise en Flandre au bas Moyen Âge, cf. J. A. Van Houtte, *Bruges. Essai d'histoire urbaine*, Paris, 1967, p. 58-60 ; Id., « L'attività delle élite meridionali nei grandi centri commerciali dei Paesi Bassi tra il XIII e il XVI secolo », dans *Sistema dei rapporti ed élite economica in Europa (sec. XII-XVI)*, M. Del Treppo éd., Naples 1994, *Quaderni*

*GISEM*, 8, p. 259-272 ; G. Petti Balbi, *Mercanti e « nationes » nelle Flandre : i Genovesi in età basso-medievale*, Pise, 1996 (Piccola Biblioteca GISEM, 7).

3 Cf. R.S. Lopez, *Genova marinara nel Duecento : Benedetto Zaccaria ammiraglio e mercante*, Milan-Messine 1933 (2<sup>e</sup> éd. Gênes 1996), p. 50, 189-203 ; Id., « Majorcans and Genoese », *op. cit.*, p. 1171-1172, 1176.

4 Public Record Office (PRO), *Patent Rolls (PR)*, C66/106, *membrana (m.)* 11 (12 juin 1287).

5 PRO, *PR*, C66/108, m. 13 (3 septembre 1289).

6 PRO, *PR*, C66/113, m. 5*dorse (d.)* (18 octobre 1294) ; 116, m. 22*d.* (11 décembre 1295) ; 117, m. 13*d.* (6 mars 1297), m. 10*d.* (8 avril 1297).

7 PRO, *PR*, C66/112, m. 9 (15 juillet 1293).

8 PRO, *PR*, C66/106, m. 11 (12 juin 1287) ; 108, m. 13 (3 septembre 1289) ; 113, m. 5*d.* (18 octobre 1294) ; 117, m. 12 (17 juillet 1297).

9 PRO, *PR*, C66/112, m. 9 (15 juillet 1293).

10 PRO, *PR*, C66/121, m. 6 (14 octobre 1301).

11 PRO, *PR*, C66/95, m. 35 (8 décembre 1275). Sur les relations entre Simone Mallone et la Cour, cf. Lopez, « I primi passi », *op. cit.*, p. 284-285.

12 PRO, *PR*, C66/95, m. 32 (20 janvier 1276).

13 PRO, *Close Rolls (C.R.)*, C54/93, m. 18 (6 décembre 1275) ; *PR*, C66/98, m. 24 (6 février 1279).

14 PRO, *PR*, C66/102, m. 8 (10 octobre 1283).

15 PRO, *C.R.*, C54/120, m. 10 (4 juin 1303), m. 3 (4 septembre et 20 septembre 1303) ; *PR*, C66/123, m. 21 (4 juin 1303), m. 12 (23 septembre 1303) ; 124, m. 10 (28 juillet 1304).

16 PRO, *PR*, C66/112, m. 1 (16 juillet 1293).

17 PRO, *PR*, C66/136, m. 24 (20 juillet 1311).

18 R.S. Lopez, *Storia delle colonie genovesi nel Mediterraneo*, Bologne, 1938 (2<sup>e</sup> éd. Gênes, 1998), p. 314-315 ; Ch. Verlinden, « La colonie italienne de Lisbonne et le développement de l'économie métropolitaine et coloniale portugaise », dans *Studi in onore di Armando Saporì*, *op. cit.*, I, p. 617-628.

19 Voir à ce propos Lopez, « Majorcans and Genoese », *op. cit.*, p. 1169, 1173 ; *Gascon Rolls, 1307-1317*, Y. Renouard éd., Londres, 1962, doc. 774, 775, 787, 817, 869, 893, 1119, 1130, 1133, 1147, 1167, 1228, 1280, 1281, 1281*bis*, 1291, 1292, 1725, 1726, 1728-1732, 1734, 1814 et appendice, doc. 575 ; E. B. Fryde, « Italian Maritime Trade with Medieval England (c. 1270-c. 1530) », *Recueils de la Société Jean Bodin*, 32 (1974), p. 291-337, en

particulier p. 299-300 ; N. Fryde, « Antonio Pessagno of Genoa, king's merchant of Edward II of England », dans *Studi in memoria di Federigo Melis*, Naples, 1978, II, p. 159-178 ; M. Vale, *The Origins of the Hundred Years War. The Angevin Legacy 1250-1340*, Oxford, 1996, p. 69, 99, 134-136, 155.

[20](#) PRO, C.R., C54/128, m. 22 (2 août 1310), m. 2\d. (6 octobre 1310).

[21](#) Il recevra ce titre le 5 avril 1312 ; PRO, *Exchequer, King's Remembrancer*, E159/88, m. 135.

[22](#) En 1313 son crédit atteignit le chiffre de 7 380 livres sterling, mais déjà en juillet 1311 il avait reçu en gage les bijoux de la Couronne, parmi lesquels la *Eagle Crown*, qu'il avait rendue le 10 octobre 1312 ; PRO, *Exchequer, Lord Treasurer's Remembrancer*, E368/82, m. 31 ; C.R., C54/130, m. 11 (7 mars 1313) ; Fryde, « Antonio Pessagno », *op. cit.*, p. 165-166.

[23](#) PRO, PR, C66/137, m. 6 (2 mai 1312).

[24](#) PRO, C.R., C54/130, m. 25 (8 octobre 1312) ; m. 21 (30 novembre 1312) ; m. 19 (16 décembre 1312) ; J. Hatcher, *English Tin Production and Trade before 1550*, Oxford, 1973, p. 93 ; Fryde, « Antonio Pessagno », *op. cit.*, p. 166-168.

[25](#) En particulier, Londres et Boston ; PRO, C.R., C54/129, m. 15 (28 janvier 1312), m. 12 (22-25 février 1312), m. 3 (6 juin 1312), m. 2 (28 juin 1312) ; 130, m. 30(21 et 24 juillet 1312), m. 28 (15 septembre 1312), m. 6 (3 mai 1313) ; 131, m. 25 (29 août 1313) ; PR, C66/136, m. 3 (22 janvier 1312) ; 137, m. 19 (24 février 1312) ; 138, m. 23 (24 juillet 1312) ; 139, m. 11 (3 mai 1313).

[26](#) PRO, C.R., C54/130, m. 9 (2 avril 1313) ; 131, m. 11 (24 février 1314) ; *Fine Rolls (F.R.)*, C60/111, m. 5 (27 mars 1313).

[27](#) Il avait choisi son secrétaire, Giovanni de Moneglia, pour la charge de *Chamberlain of the Exchequer* à Dublin ; PRO, C.R., C54/130, m. 1 (19 juin 1313) ; 131, m. 19 (23 octobre 1313), m. 21 (28 octobre 1313) ; F.R., C60/111, m. 14 (5 décembre 1312) ; 113, m. 22 (20 septembre 1314) ; P. R., C66/139, m. 3 (19 juin 1313).

[28](#) PRO, PR, C66/140, m. 16(12 août 1313).

[29](#) PRO, PR, C66/140, m. 19 (8 juillet 1313).

[30](#) PRO, F.R., C60/115, m. 8 (23 novembre 1316) ; PR, C66/141, m. 15 (13 avril 1314).

[31](#) PRO, C./ ?, C54/131, m. 21 (18 octobre 1313), m. 18 (10 novembre 1313) ; F.R., C60/111, m. 3 (5 mai 1313).

[32](#) Cette décision était destinée à provoquer des difficultés avec les chevaliers de Saint-Jean ; cf. PRO, C.R., C54/139, m. 32d. (3 août 1321) ; T. Rymer, *Foedera, Conventiones, Litterae et Acta Publica...*, 12 vol., Londres, 1727<sup>2</sup>, t. III, p. 576.

[33](#) PRO, PR, C66/141, m. 15 (6 avril 1314).

[34](#) PRO, *PR*, C66/141, *m.* 3 (14 juin 1314).

[35](#) PRO, *Exchequer, Lord Treasurer's Remembrancer*, E368/82, *m.* 31 ; Fryde, « Antonio Pessagno », *op. cit.*, p. 172.

[36](#) PRO, *Chancery Warrants*, C81/102/4434 (3 octobre 1317) ; *C.R.*, C54/136, *m.* 31 (18 juillet 1318).

[37](#) PRO, *PR*, C66/144, *m.* 14 (28 novembre 1315) ; en cette occasion, le roi lui concéda une rente de trois mille livres sterling sur les rentes de Gascogne, comme le prouve une protestation présentée quelques années plus tard ; PRO, E159/93, *m.* 16*d.* (1 février 1319).

[38](#) PRO, *PR*, C66/145, *m.* 29 (21 mars 1316).

[39](#) PRO, *C.R.*, C54/131, *m.* 8 (7 avril 1314) ; 132, *m.* 27 (7 décembre 1314) ; *F.R.*, C60/I14, *m.* 1 (2 juillet 1316) ; *PR*, C66/144, *m.* 26 (6 août 1315) ; 145, *m.* 17 (23 mai 1316).

[40](#) Il devait fournir cinq galères, chacune comprenant un équipage de deux cents hommes, pour un service de trois mois ; PRO, *PR*, C66/147, *m.* 36 (16 décembre 1316). Également les membres de la branche de la famille Doria, établie en Sardaigne, liés au Pessagno, qui avaient offert des galères au roi ; PRO, *PR*, C54/133, *m.* 24*d.* (30 septembre 1315) ; sur cette branche de la famille génoise, cf. E. Basso, « Alla conquista di un regno : l'azione di Brancaleone Doria fra la Sardegna, Genova e l'Oltregiogo », *Medioevo. Saggi e Rassegne*, 20 (1996), p. 133-158. Sur l'emploi des galères génoises en mer d'Irlande, cf. N. A. M. Rodger, *The Safeguard of the Sea. A Naval History of Britain*, vol. 1 : 660-1649, Londres, 1997, p. 90-93.

[41](#) PRO, *PR*, C66/148, *m.* 31 (1 août 1317), *m.* 14 (20 novembre 1317).

[42](#) PRO, *PR*, C66/141, *m.* 3 (14 juin 1314).

[43](#) Il recevra aussi la seigneurie de Créon et de l'île d'Oléron ; PRO, *Chancery Warrants*, C81/102/4491 (11 novembre 1317) ; 103/4504 (18 novembre 1317) ; Fryde, « Antonio Pessagno », *op. cit.*, p. 173.

[44](#) Fryde, « Antonio Pessagno », *op. cit.*, p. 173-175 ; Vale, *The Origins*, *op. cit.*, p. 134-136.

[45](#) Pessagno fut relevé de ses fonctions en novembre 1318 ; il devait présenter un compte rendu de son activité ; PRO, *C.R.*, C54/136, *m.* 3 (8 juin 1319) ; *PR*, C66/153, *m.* 15 (11 octobre 1320) ; 159, *m.* 5 (10 janvier 1324) ; E159/93, *m.* 76 (1318-1319).

[46](#) Ils étaient dirigés par Antonio Usodimare ; PRO, *C.R.*, C54/137, *mm.* 6*d.*-4*d.* (24 mars-6 juin 1320) ; 138, *mm.* 24-8*J.* (6 août 1320-28 mars 1321) ; 139, *mm.* 35*d.*-25*d.* (10 juillet-5 octobre 1321) ; 141, *mm.* 24*d.*-2*d.* (3 mars-21 juin 1324) ; 142, *mm.* 38*d.*-4 (9 juillet 1324-14 mai 1325) ; *PR*, C66/154, *m.* 7 (22 mai 1321) ; 159, *m.* 11 (20 novembre 1323) ; 162, *m.* 3 (14 juin 1325) ; 165, *m.* 24 (12 août 1326).

[47](#) En 1325 Édouard II craignait que Pessagno ne fût en train d'organiser, avec son frère Emanuele, une escadre de galères pour attaquer les navires anglais ; Fryde, « Antonio Pessagno », *op. cit.*, p. 175.



[48](#) Emanuele vint en Angleterre comme ambassadeur en 1326 pour proposer le mariage entre Édouard, duc d'Aquitaine (le futur Édouard III), et une fille du roi Alphonse IV du Portugal ; PRO, C.R., C54/143, m.9d. (15 avril 1326) ; PR, C66/164, m. 12 (15 avril 1326).

[49](#) Ils se montaient à 8 141 livres sterling, 8 shillings et 6 deniers ; PRO, C.R., C54/150, m. 26 (8 septembre 1331) ; 151, m. 2 (9 décembre 1331) ; 152, m. 34 (19 février 1332) ; PR, C66/175, m. 16 (27 mars 1331) ; 177, m. 18 (15-16 octobre 1331).

[50](#) PRO, C.R., C54/152, m. 29 (8 avril 1332) ; 153, m. 16 (20 avril 1333) ; PR, C66/177, m. 7(28 novembre 1331) ; 178, m. 9 (2-3 avril 1332) ; 179, m. 17 (29 juillet 1332) ; *Ancient Deeds*, C148, 117 (31 juillet 1332).

[51](#) Il est mentionné avec ce titre dans un catalogue de la suite royale en 1330 ; *Calendar of Memoranda Rolls (Exchequer), Michaelmas 1326-Michaelmas 1327*, R. E. Latham éd., Londres, 1968, doc. 2271(i), p. 377.

[52](#) PRO, C.R., C54/160, m. 1 (10 mai 1338), m. 16 (3 août 1338).

[53](#) Sur le commerce génois avec l'Angleterre à cette époque, cf. Liagre de Sturler, *Les relations commerciales*, op. cit., passim.

[54](#) Cf. E. Power, *The Wool Trade in English Medieval History*, Oxford, 1941 ; M. Postan, « Il commercio dell'Europa medievale : il Nord », dans *The Cambridge Economic History of Europe*, II, *Trade and Industry in the Middle Ages*, Cambridge, 1952, tr. it., *Commercio e industria nel Medioevo*, Turin, 1982, p. 143-290, en particulier p. 270-283 ; E. F. Jacob, *The Fifteenth Century, 1399-1485, The Oxford History of England*, VI, Oxford, 1961, p. 361-365 ; E. Miller, « La politica economica dei governi : Francia e Inghilterra », dans *The Cambridge Economic History of Europe*, III, *Economic Organization and Policies in the Middle Ages*, Cambridge, 1965, tr. it., *Le città e la politica economica nel Medioevo*, Turin, 1977, p. 340-397, en particulier p. 386-396 ; Ph. Contamine, M. Bompaire, S. Lebecq et J. L. Sarrazin, *L'Economie médiévale*, Paris, 1993, p. 347-350 ; D. Abulafia, « Cittadino e denizen : mercanti mediterranei a Southampton e a Londra », *Sistema dei rapporti*, op. cit., p. 273-292.

[55](#) Giano Imperiale, qui avait conçu le projet d'un *staple* géré par les Génois à Southampton, fut assassiné par des marchands anglais dans une rue de Londres en 1378 ; cf. B. Z. Kedar, *Merchants in crisis. Genoese and Venetian Men of Affairs and the Fourteenth Century Depression*, New Haven-Londres, 1976, tr. it, *Mercanti in crisi a Genova e a Venezia nel '300*, Rome, 1981, p. 57-63, 80-81 ; Abulafia, « Cittadino e denizen », op. cit., p. 277 ; Petti Balbi, *Mercanti e « nationes »*, op. cit., p. 24.

[56](#) Kedar, *Mercanti in crisi*, op. cit., p. 108-109 ; E. Basso, « Genova : un impero sul mare », *Collana di Studi italo-iberici*, 20, Cagliari, 1994, p. 210-212 ; Petti Balbi, *Mercanti e « nationes »*, op. cit., p. 23-25 ; E. Basso, « Famiglie genovesi in Francia », dans *Dibattito su Grandi Famiglie del Mondo Genovese fra Mediterraneo e Atlantico, Atti del Convegno, Montoggio, 28 ottobre 1995*, G. Pistarino éd., Gênes, 1997 (Accademia Ligure di Scienze e Lettere, collana di Monografie, XIII), p. 88-102, en particulier p. 96-101.

[57](#) Cf. E. Jarry, *Les origines de la domination française à Gênes (1396-1402)*, Paris, 1896, p. 35, 395.

[58](#) Cf. *Georgii et Iohannis Stellae Annales Genuenses*, G. Petti Balbi éd., Bologne, 1975 (Rerum Italicarum Scriptores, t. XVII, p. II), p. 307-311 ; F. Poggi, *Lerici e il suo castello*, 2 vol. , Gênes, 1909. II, p. 184 et suiv. ; Ruddock, *Italian Merchants*, *op. cit.*, p. 58.

[59](#) Basso, *Genova : un impero*, *op. cit.*, p. 197-219.

[60](#) M.S. Giuseppi, « Alien Merchants in England in the Fifteenth Century », *Transactions of the Royal Historical Society*, n.s. IX (1895), p. 75-98 ; *The Port Books of Southampton for the Reign of Edward IV*, D.B. Quinn et A.A. Ruddock éd., 2 vol. , Southampton, 1937-1938, II, p. XXV-XXVI ; Ruddock, *Italian Merchants* *cit.*, p. 49, 61 ; R. Doehaerd et Ch. Kerremans, *Les relations commerciales*, *op. cit.*, *passim* ; *The Brokage Book of Southampton, 1443-1444*, O. Coleman éd., 2 vol. , Southampton 1960-61 ; E. F. Jacob, *The Fifteenth Century*, *op. cit.*, p. 348, 352-353 ; *The Local Port Book of Southampton for 1439-1440*, H. S. Cobb éd., Southampton, 1961.

[61](#) Cf. E. Basso, « Milano, Genova e le relazioni con l'Inghilterra nel secondo Quattrocento », communication au « XII Seminario di studi sull'Italia padana nel Medioevo », Gargnano (BS) 10-12 septembre 1998.

[62](#) Le Parlement fut ouvert à Londres le 12 novembre 1439, et convoqué à Reading du 14 janvier au 24 février 1440 ; Giuseppi. « Alien Merchants », *op. cit.*, p. 75-98 ; S. J. Thrupp, « Aliens in and around London », dans *Studies in London History, Presented to Philip Edmund Jones*, A. J. Hollaender et W. Kellaway éd., Londres, 1969, p. 251-272, en particulier p. 253-255 ; M. Jurkowski, C. L. Smith et D. Crook, *Lay Taxes in England and Wales, 1188-1688*, Londres, 1998, p. 94-95. L'exemption pour les Génois fut déclarée par le roi le 1<sup>er</sup> mai 1440 ; PRO, PR, C66/447, m. 23.

[63](#) *Libelle of Englyshe Policye*, G. Warner éd., Oxford, 1926, p. 17-19.

[64](#) Cf. Rodger, *The Safeguard*, *op. cit.*, p. 115-116, 128, 146-150.

[65](#) Il faut attendre le règne d'Édouard IV pour voir adoptées des mesures contre la piraterie ; Ch. Ross, *Edward IV*, New Haven-Londres, 1997<sup>2</sup>. p. 366-368.

[66](#) PRO, PR, C66/472, m. 18 (10 octobre 1450).

[67](#) PRO, PR, C66/458, m. 11 (14 juin 1444).

[68](#) Heers, « Les Génois », *op. cit.*, p. 812.

[69](#) E. Basso, « Pirati e pirateria nel Mediterraneo medievale : il caso di Giuliano Gattilusio », *Oi Gateloúzoï fis Lésvou*, A. Mazarakis éd., Athènes, 1996 (*Mesaioniká Tetradiá*, 1 ), p. 343-371 ; Id., « La presenza genovese in Inghilterra e le relazioni commerciali anglo-genovesi nella seconda metà dei XV secolo », dans *Giovanni Caboto e le vie dell'Atlantico Settentrionale. Atti dei Convegno Internazionale di Studi - Roma, 29 settembre-1 ottobre 1997*, M. Arca Petrucci et S. Conti éd., Gênes, 1999, p. 17-37. Voir aussi Heers, « Les Génois », *op. cit.* ; Id., *Gênes au XV<sup>e</sup> siècle. Activité économique et problèmes sociaux*, Paris, 1961, p. 306-307 ; G. Pistarino, *I Signori del mare*, Gênes 1992 (Civico Istituto Colombiano, Studi e testi, serie storica a cura di Geo Pistarino, 15), p. 333-347 ; Id., « Giuliano Gattilusio

corsaro e pirata greco-genovese del secolo XV », *Miscellanea Storica*, vol. I, *Biblioteca dell'Accademia Olubrense*, 12, Pietrabissara, 1992, p. 63-77.

[70](#) Miller, « La politica economica », *op. cit.*, p. 393-398.

[71](#) E. Basso, « *Ferro, fame ac peste oppressa* : l'ammiraglio Bernat de Vilamari e il blocco navale di Genova (1456-1458) », *Anuario de Estudios medievales*, 24 (1994), p. 539-555.

[72](#) Finot, *Les relations*, *op. cit.*, p. 175 ; Ruddock, *Italian Merchants*, *op. cit.*, p. 163, 177-180 ; Heers, « Les Génois », *op. cit.*, p. 812-813 ; Jacob, *The Fifteenth Century*, *op. cit.*, p. 354-356.

[73](#) Jacob, *The Fifteenth Century*, *op. cit.*, p. 516-517, 525-550 ; Miller, « La politica economica », *op. cit.*, p. 381-382 ; Ross, *Edward IV*, *op. cit.*, p. 22-83, 356-366.

[74](#) PRO. C.R., C54/317, m. 28 (14 février 1466).

[75](#) Ross, *Edward IV*, *op. cit.*, p. 126-177.

[76](#) Jacob, *The Fifteenth Century*, *op. cit.*, p. 550-569 ; Ross, *Edward IV* *op. cit.*, p. 158-160. Le commerce des Génois, cependant, avait connu une reprise durant la période de la restauration d'Henry VI ; Ruddock, *Italian Merchants*, *op. cit.*, p. 212-213.

[77](#) *The Overseas Trade of London. Exchequer Customs Accounts, 1480-1*, H. S. Cobb éd. (London Record Society Publications, XXVII), Londres, 1990 ; G. Pagano De Divitiis, « L'Italia fuori d'Italia », dans *Storia dell'Economia italiana*, II, *l'Età Moderna : verso la crisi*, R. Romano éd., Turin, 1991, p. 310-336, p. 314 ; Petti Balbi, *Mercanti e « nationes »*, *op. cit.*, p. 47-49 ; Ross, *Edward IV*, *op. cit.*, p. 368-370.

[78](#) J. D. Mackie, *The Earlier Tudors, 1485-1558*, *The Oxford History of England*, VII, Oxford, 1957, p. 25-45, 218-224, 468-477.

[79](#) En 1483 Antonio Spinola et Giovanni *de Salvo* furent chargés par le roi d'introduire dans le Royaume vingt artisans pour améliorer la qualité des étoffes anglaises ; Ross, *Edward IV*, *op. cit.*, p. 352.

[80](#) Cf. J. D. Mackie, *The Earlier Tudors*, *op. cit.*, p. 472-474 ; Miller, *La politica economica*, *op. cit.*, p. 395.

[81](#) PRO, PR, C66/588, m. 14 (8) (25 juillet 1501) ; 592, m. 24 (2) (15 décembre 1502), m. 10 (21) (21 avril 1503).

[82](#) *Calendar of State Papers and Manuscripts relating to English Affairs existing in the Archives and Collections of Venice, and in other Libraries of Northern Italy*, I : 1202-1509, Londres, 1864, doc. 570, 617, 738, 785, 947, p. 189, 210-211, 253, 278-279, 348.

[83](#) Cf. L. Stone, *An Elisabethan : Sir Horatio Pallavicino*, Oxford, 1956.

## Auteur

Enrico Basso

### **Du même auteur**

- [I Gattilusio tra Genova e Bisanzio in \*Chemins d'outre-mer\*, Éditions de la Sorbonne, 2004](#)
- [De Boucicault à Francesco Sforza in \*Le partage du monde\*, Éditions de la Sorbonne, 1988](#)
- [Naissance d'un empire : le réseau commercial génois du Levant à l'Adantique, XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle in \*Réseaux marchands et réseaux de commerce\*, Presses universitaires de Strasbourg, 2010](#)

© Éditions de la Sorbonne, 2002

Conditions d'utilisation : <http://www.openedition.org/6540>

Cette publication numérique est issue d'un traitement automatique par reconnaissance optique de caractères.